



HAL
open science

Licence professionnelle Conducteur de travaux en maison individuelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conducteur de travaux en maison individuelle. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02038762

HAL Id: hceres-02038762

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038762v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conducteur de travaux en maison individuelle

- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mécanique, génie civil et construction

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Bâtiment et construction*, spécialité *Conducteur de travaux en maison individuelle* est réalisée en partenariat entre le Département de Gestion des Entreprises des Administrations de l'IUT de Saint Étienne, du Lycée Monnet Fourneyon et de l'Union Nationale des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du bâtiment.

Elle est ouverte depuis 2008 et accueille en moyenne 16 étudiants par an.

La formation est suivie par des étudiants en contrat de professionnalisation.

Elle est composée de neuf unités d'enseignement (UE) avec des intervenants des différents partenariats (IUT, Lycées, Monde Professionnel).

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle forme des conducteurs de travaux en maison individuelle afin que ces derniers puissent répondre aux attentes des entreprises. Elle est proposée en contrat de professionnalisation ou en formation continue, avec 65 % du temps en entreprise. La formation propose aux candidats une maîtrise de l'ensemble des techniques du bâtiment (techniques traditionnelles et novatrices), afin d'assurer la gestion et la coordination des chantiers. Elle expose clairement ses objectifs. Les UE balayent l'ensemble des champs nécessaires et l'organisation des contenus répond parfaitement aux objectifs exposés.

La cohérence avec le monde économique est retranscrite à travers un partenariat entre le lycée Monnet Fourneyon et l'Université de Saint-Étienne, mais aussi avec l'Union des Maisons Françaises et l'Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment.

Cette LP est accessible après un BTS, un DUT ou une deuxième année de licence (L2). Bien que le recrutement soit national, les étudiants sont principalement issus de l'est et du sud de la France : DUT *Génie civil* (Lyon, Nîmes, Grenoble, Egletons), L2 *Sciences et techniques* (Saint-Etienne), BTS *Bâtiments et Système constructif bois et habitat* (Lyon, Bourg en Bresse, Marseille, Grenoble) et *Etudes économiques de la construction* (Lyon, Nîmes, Grenoble, Egletons). En effet, on trouve trois autres LP au niveau national, cependant au niveau régional c'est la seule LP proposée dans ce domaine.

Du fait de ses différents partenariats (l'Union des Maisons Françaises et l'Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment), cette LP se positionne correctement dans son environnement économique. Cependant, une baisse des effectifs est constatée depuis 2012, mais cela provient du contexte économique national qui est difficile et la LP est directement impactée.

Sur les 416 heures d'enseignement, plus de 45 % (46,39 %) sont confiés aux professionnels à travers différentes interventions. Le reste est confié aux enseignants du département GEA pour la partie « administrative » et du Lycée Monnet Fourneyon pour la partie « technique ».

En revanche, il est impossible de connaître la répartition des enseignants dans les différentes UE d'une part mais aussi la part des enseignants-chercheurs dans cette LP d'autre part.

Le comité de pilotage se réunit deux fois par an. Ce comité suit l'évolution des besoins du marché de l'emploi et analyse le bon déroulement des activités. Il est chargé, le cas échéant, de chercher des pistes d'amélioration des

contenus. Il analyse également les résultats des évaluations effectuées auprès des étudiants par l'intermédiaire de fiches d'évaluation de fin de module, remises complétées en fin d'année avant la soutenance.

Le recrutement de la LP se fait pour l'essentiel auprès des BTS du domaine (*Bâtiment, Système constructif bois et habitat*). Les diplômés en BTS varient selon l'année de 58,33 % des effectifs (sur les 12 inscrits en 2013-2014) à 91,66 % (sur les 12 inscrits en 2012-2013).

A contrario, la participation des étudiants disposant d'un DUT *Génie civil* peut varier de 41,67 % à 8,34 % (2013-2014). La moyenne de participation de ces étudiants dans les effectifs de la LP est de l'ordre de 30 à 35 %. Bien qu'ouverte aux étudiants issus de L2 ces derniers restent exception.

En termes de modalités de suivi, l'accent est mis sur les contrats de professionnalisation et les autres dispositifs de la formation continue. Les contrats de professionnalisation représentent entre 90 et 100 % des effectifs annuels.

Du fait de cet objectif en matière de professionnalisation (contrats de professionnalisation), les effectifs sont donc dépendants du marché et du contexte économique. Lors d'une année de crise dans le secteur, les entreprises proposent un nombre inférieur de contrats (11 inscrits en 2013-2014 et 14 en 2012-2013). Durant les trois années de 2009-2010 à 2011-2012, les effectifs se situaient dans une fourchette de 16 à 21, ce qui est considéré excellent pour une telle formation. Le taux d'abandon est faible (2 sur 21, soit 9,52 % en 2010-2011 et 2 sur 14, soit 14,25 % en 2012-2013 ; à souligner qu'aucun abandon n'est signalé en 2009-2010 (16 inscrits) et 2011-2012 (18 inscrits)). Le taux de réussite est excellent : 100 % en 2009-2010, 90,48 % en 2010-2011, 100 % en 2011-2012 et 85,75 % en 2012-2013.

La LP répond aisément à ses objectifs d'insertion car sur une série de 6 années (de 2009 à 2013) seulement un alternant (en 2009) a déclaré avoir poursuivi des études. A 6 mois du diplôme, 100 % (2011) des répondants ont déclaré être en emploi (50 % en 2012 et 42,95 % en 2013), ce qui confirme le ressenti que la LP est touchée par la crise qui touche actuellement le BTP. A 30 mois du diplôme ce taux est de 90 % en 2009, de 100 % en 2010 et en 2011. La LP satisfait pleinement ses objectifs en matière de métier car les diplômés sont embauchés en totalité comme conducteurs de travaux.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Sans objet.
Place de la professionnalisation	<p>La LP répond aisément aux besoins de la profession (Formation de conducteurs de travaux en maisons individuelles). Du fait de l'alternance, le temps en entreprise correspond à 65 % du temps global. Cependant, les périodes d'alternance ne sont pas communiquées.</p> <p>Au total 193 heures de contenus sont dispensées par des intervenants issus du monde professionnel, soit 46,39 % du total des heures prévues. Il est important de souligner que la plupart des alternants sont immédiatement recrutés après obtention du diplôme au sein des entreprises dans lesquelles ils ont effectué leur alternance.</p> <p>Bonne place de la professionnalisation dans la LP.</p>
Place des projets et stages	<p>Sur un total de 550 heures au total, 140 heures sont dédiées au projet tuteuré. Ces heures sont réunies dans une UE spécifique. Les projets sont développés à l'IUT en utilisant des demi-journées banalisées programmées dans l'emploi du temps. Ils sont réalisés en binôme et encadrés par un tuteur.</p> <p>Concernant les stages, 65 % du temps est passé en entreprise. L'évaluation est réalisée sous forme de mémoire écrit (40 pages) avec une présentation orale devant un jury. Le suivi est réalisé à travers le carnet de suivi. Deux visites annuelles sont réalisées par le tuteur.</p> <p>Les projets et stages sont des points remarquables de la LP.</p>
Place de l'international	Non renseigné.

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur dossier, puis entretien : Il est évoqué de 80 à 100 dossiers annuellement. Un entretien oral est ensuite réalisé après pré-sélection (une soixantaine de convoqués).</p> <p>Normalement une cinquantaine de dossiers sont classés. Malgré cela seulement une dizaine de contrats sont proposés aux candidats par le réseau d'entreprises associé à la formation. La LP dépend bien du contexte économique.</p> <p>Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est remarqué dans le dossier (pas de passerelle L2-LP).</p> <p>Recrutement « trop régional » et peu d'étudiants lors de la dernière rentrée.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Aucun renseignement communiqué dans le dossier.</p> <p>Mis à part l'utilisation de suite bureautique et du logiciel PROGEMI, le numérique n'est pas présent à travers des cours en ligne par exemple.</p> <p>Pas de plateforme numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La LP est évalué en contrôle continu avec les UE capitalisables, et avec compensation entre UE et sans note éliminatoire.</p> <p>Le diplôme est délivré avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des UE et moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans les deux UE réservées au projet tuteuré et à la période en entreprise.</p> <p>L'évaluation du projet tuteuré comprend une évaluation orale (soutenance) comprenant la présentation de la part de l'étudiant ainsi qu'un entretien avec le jury sur l'exposé ainsi que sur l'acquisition des compétences définies. La délivrance du diplôme est effectuée après délibération du jury.</p> <p>Évaluation correcte des étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'annexe descriptive du diplôme décrit de manière détaillée le portefeuille de compétences, à développer chez les alternants.</p> <p>Le suivi des compétences en entreprise est assuré par l'intermédiaire d'un carnet renseigné chaque semaine et transmis par l'alternant chaque semaine. Ce carnet est utilisé également par les alternants puisqu'il contient les modalités d'évaluation, le calendrier de travail.</p> <p>Au début de chaque période de cours le tuteur universitaire reçoit l'alternant afin de valider les compétences acquises enregistrées dans le carnet par le tuteur entreprise.</p> <p>Bon suivi des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Deux enquêtes sont réalisées : à 6 mois du diplôme par l'IUT et à 30 mois du diplôme par l'observatoire de l'Université.</p> <p>Les difficultés de contact avec les diplômés sont constatées mais le nombre de répondants de chaque enquête est satisfaisant, ce qui permet un suivi optimal.</p> <p>Suivi correct des étudiants à 6 et 30 mois.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le comité de perfectionnement spécifique à la formation est composé des représentants du monde socio-économique (Union des entreprises du domaine, d'intervenants professionnels), d'enseignants et des deux responsables de la licence professionnelle (IUT et Lycée partenaires). Le comité de pilotage se réunit deux fois par an, il accompagne l'évolution des besoins du marché de l'emploi. Les cas échéant, des pistes d'amélioration des contenus sont proposées.</p> <p>Suite à la soutenance, des fiches d'évaluation de fin de module sont remises et complétées par les étudiants.</p> <p>Conseil de perfectionnement existant et bien structuré.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation répond à un besoin concret des entreprises avec un taux élevé (100 %) d'étudiants sous contrat de professionnalisation ou formation continue. La finalité professionnelle est de devenir conducteur de travaux en maison individuelle.
- Le monde professionnel est très présent dans cette licence professionnelle : intervenants professionnels du domaine dans l'équipe pédagogique, partenariat avec l'Union des Maisons Françaises et l'Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment
- Le comité de perfectionnement et de pilotage est bien structuré.

Points faibles :

- En 2013-2014, le nombre d'inscrits n'est que de 11 étudiants. Le faible nombre d'inscrit provient du fait de l'inscription obligatoire sous forme de contrat de professionnalisation.
- Un certain nombre d'informations sont manquantes pour assurer l'évaluation : le rythme et les périodes d'alternance ne sont pas précisées, le volume horaire de chaque UE doit être lui aussi renseigné ainsi que la répartition des différents intervenants.

Conclusions :

Cette formation est de qualité, avec de réels liens avec le monde socio-économique. Le taux de réussite et l'insertion professionnelle sont excellents (à 30 mois) durant les 3 premières années suivant l'ouverture. En 2012 et 2013, le taux d'insertion est faible à 6 mois (50 %). Cette baisse se traduit également par le faible nombre d'inscrits en 2014 (11 contrats de professionnalisation). La licence professionnelle est directement touchée par la crise que connaît le monde du BTP. Ne faudrait-il pas élargir le champ de la LP pour faire face à cette crise (Conduite de travaux non plus en maison individuelle mais en bâtiment) ?

Il est nécessaire de connaître la répartition horaire dans chaque UE ainsi que pour les différents intervenants.

La licence professionnelle étant réalisée en partenariat avec le monde professionnel et qu'en contrat de professionnalisation, le recrutement est faible cette année du fait de la conjoncture et de la crise économique.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009924

Licence Professionnelle « Bâtiment et Construction », spécialité « Conducteur de travaux en maison individuelle » (CTMI)

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH